



CSSPI - ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU

REPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC A

LISTE DES DESSINS

- A-000 PAGE TITRE, LISTE DES DESSINS ET PLANS DE MOBILISATION
- A-001 LÉGENDES GÉNÉRALES, SYMBOLES, ABRÉVIATIONS, NOTES GÉNÉRALES
- A-002 CLOISONS ET JONCTIONS TYPIQUES
- A-062 PLANS DE DÉMOLITION - PLAFOND RÉFLÉCHI - NIVEAU 2 - BLOC A
- A-102 INTERVENTIONS AUX MURS DE BLOC DE BÉTON NIVEAU 2 - BLOC A
- A-202 PLANS DE PLAFOND RÉFLÉCHI - NIVEAU 2 - BLOC A



LÉGENDE - MOBILISATION

INDICATION DU PARCOURS VERS L'ISSUE

PRÉVOIR LE NETTOYAGE DE CETTE ZONE PAR L'ENTREPRENEUR (VOIR CLAUSES CSSPI). LA CAGE D'ÉCALIER ANCIQUE LES CORRIDORS SONT DES ZONES DE CIRCULATION PARTAGÉE ENTRE L'ÉCOLE ET L'ENTREPRENEUR. ELLES SONT DONC À NETTOYER RÉGULIÈREMENT PAR L'ENTREPRENEUR.

MÉNAGE - CALENDRIER 2024
FIN DU MÉNAGE: LE MÉNAGE DOIT ÊTRE COMPLÈTE AVANT LE 15 AOÛT 2024 (VOIR CLAUSES PARTICULIÈRES DU CSSPI).

NOTES GÉNÉRALES - MOBILISATION

- A. LES ISSUES EXISTANTES DOIVENT DEMEURER OPÉRATIONNELLES TOUT AU LONG DES TRAVAUX.
- B. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL D'ÉTABLIR ET DE MAINTENIR L'ÉTAT DE SÉCURITÉ AU PÉRIMÈTRE DU CHANTIER. L'ÉTAT DU CHANTIER DOIT ÊTRE ÉVALUÉ ET DÉPLACÉ EN FONCTION DU PHASAGE DES TRAVAUX.
- C. L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER EXISTANT, LES ÉQUIPEMENTS ET LE MOBILIER DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS ET PROTÉGÉS TOUT AU LONG DES TRAVAUX. TOUS LES ÉLÉMENTS ARMÉS LORS DES TRAVAUX DEVONT ÊTRE REPLACÉS AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.
- D. CONSERVER UNE LARGEUR DE CIRCULATION MINIMALE DE 1100mm EN TOUT TEMPS DANS LES CORRIDORS.

NOTES SPÉCIFIQUES - MOBILISATION

- 1 RETIRER FENÊTRE POUR INSTALLATION DE CHUTE À DÉCHETS. REINSTALLER LA FENÊTRE SUITE AUX TRAVAUX. FAIRE APPROUVER LA POSITION DE LA CHUTE PAR LE REPRÉSENTANT DU CLIENT.
- 2 ISSUE D'URGENCE EXISTANTE SERVANT D'ACCÈS AU CHANTIER.
- 3 ISSUE D'URGENCE EXISTANTE. AUCUN ACCÈS NEST PERMIS PAR CET ESCALIER.
- 4 ESPACE DISPONIBLE POUR LE BUREAU DE CHANTIER ET ENTREPOSAGE DES MATÉRIAUX.
- 5 LOCALS HORS DE LA ZONE DES TRAVAUX. PRÉVOIR ET MAINTENIR UNE PELLICULE ANTI-POUSSIÈRE VERS CETTE CÉLÉ.
- 6 CLOISON TEMPORAIRE (VOIR L'ARTICLE 9.4 DES CLAUSES PARTICULIÈRES DU CSSPI).
- 7 SALLE DE TOILETTE DISPONIBLE POUR L'ENTREPRENEUR.
- 8 PROTÉGER LES SURFACES DE PLANCHER DANS LES ZONES DE TRAVAUX.
- 9 CIRCULATION PARTAGÉE PERSONNELLE DE L'ÉCOLE ET ENTREPRENEUR. À NETTOYER QUOTIDIENNEMENT.
- 10 MÉNAGE DES LOCALS AVEC MEUBLES SELON LA MÉTHODE 5050 (VOIR CLAUSES CSSPI).
- DÉPLACEMENT DES MEUBLES DANS UNE PREMIÈRE MOTTE DU LOCAL (PAR CSSPI).
- MÉNAGE DE LA MOTTE NON OCCUPÉE (PAR ENTREPRENEUR).
- DÉPLACEMENT DES MEUBLES DANS L'AUTRE MOTTE DU LOCAL (PAR ENTREPRENEUR).
- MISE EN PLACE DES MEUBLES SELON LEUR POSITION INITIALE POUR L'ENSEIGNEMENT (PAR CSSPI).

Plan de

Architecte
yelle | maillé et associés architectes inc.

104, rue Saint-Paul, Québec, Québec
Maison-Québec, Québec, Québec
T 514 848-8878 F 514 848-2446
www.yellemaill.com

Structure

Mécanique / Électricité

1118, Grande-Rue, Bureau 100
Montréal, Québec, Québec
T 514 233-2322
www.pontonguil.com

Solus

Notes

Id	Qté	Appel	Offres	EL
A	M	J		
Date		Émission		Page

A - Numéro du détail
B - Numéro de la feuille ou appareil de détail

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

Client
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
550, 558 AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES
MONTREAL, QUÉBEC
HTA 217

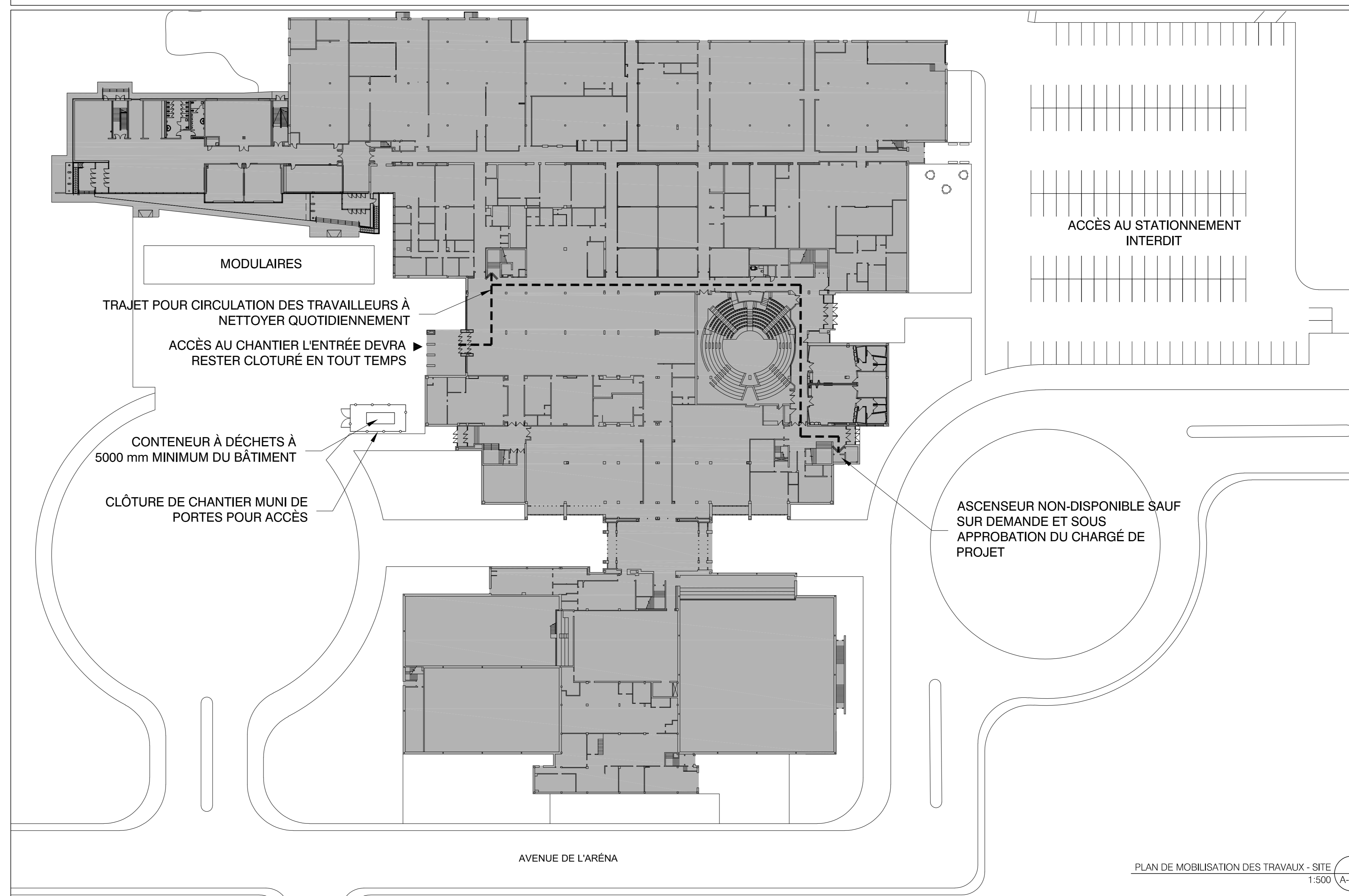
Projet
REPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PLAFOND 2E ÉTAGE BLOC A)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
8205, RUE FONTENEAU
H1K 4E1
MONTREAL, QUÉBEC

Titre de dessin
PAGE TITRE, LISTE DES DESSINS, PLANS DE MOBILISATION

Échelle: N/A

Date	Quotidien	Visite sur
2023-11-06	T.B.	E.L.
Projet n° (client)	Projet n°	
04572870		
Projet n°	A-000	
A22-009		



PLAN DE MOBILISATION DES TRAVAUX - NIVEAU 2 1:200 A-000

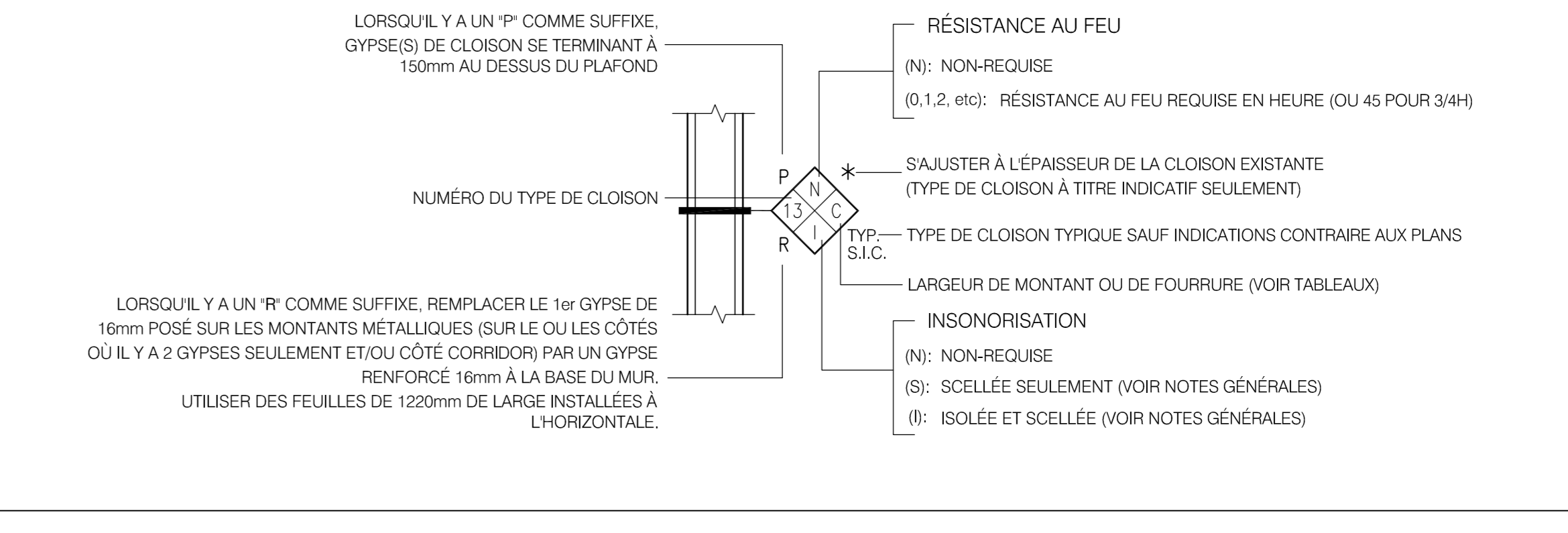
PLAN DE MOBILISATION DES TRAVAUX - SITE 1:500 A-000

TABLEAU DES CLOISONS INTÉRIEURES

Table with columns: TYPE, ASSEMBLAGE (CONSTRUCTION, DESCRIPTION), ÉPaisseur (MONTANT, MUR), I.T.S. (S, I), Résistance au feu (F), and REMARQUES. It details various gypsum board assemblies on metal studs.

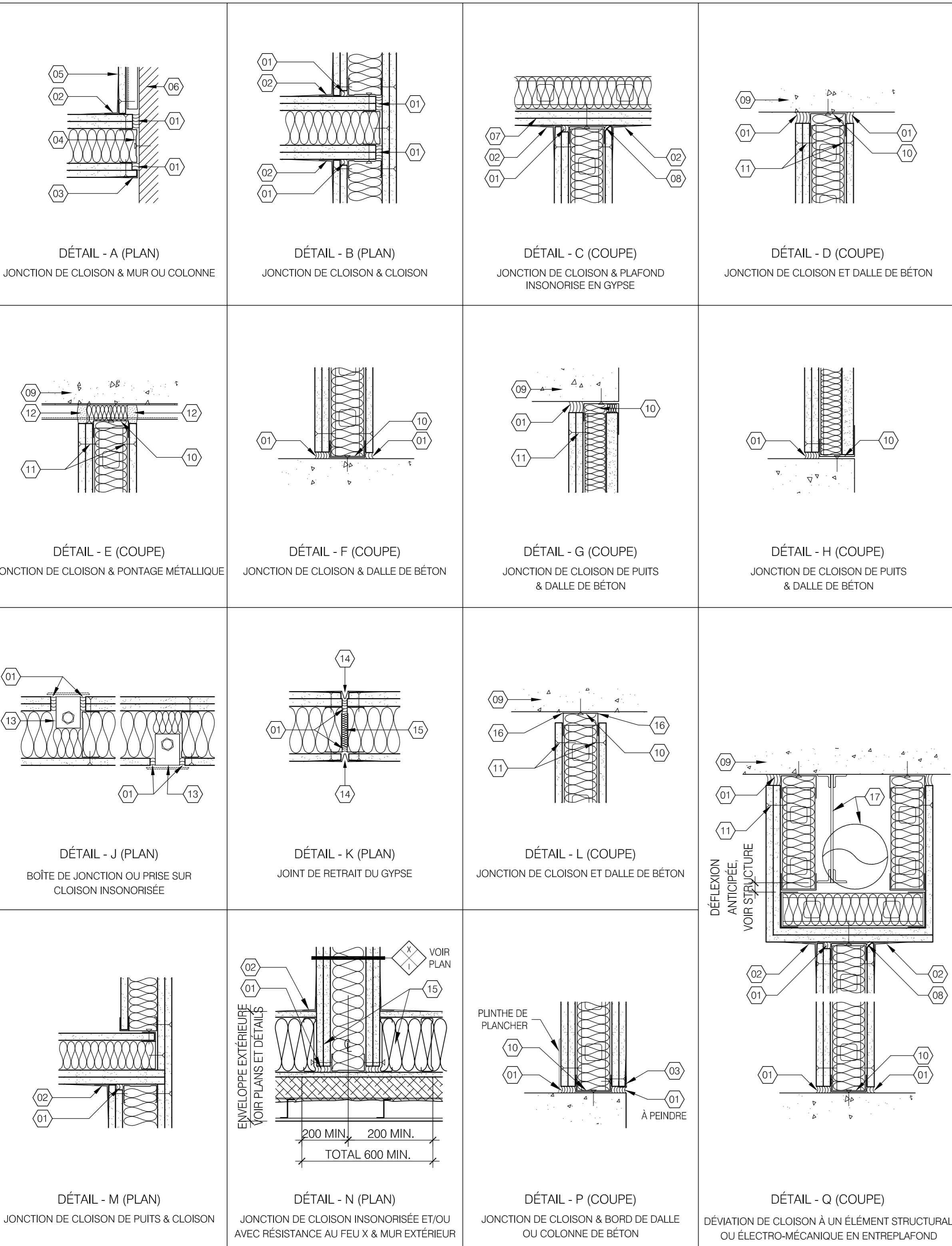
SYMBÔLE D'IDENTIFICATION

- NOTES: 1) LORSQUE L'IGNIFUGATION ET/OU L'INSONORISATION EST(SONT) REQUIS(E/S), ÉCOUTER LES SCÉLÈMETS DES CLOISONS TELS QU'ONT PRÉSENTÉS AUX DÉTAILS TIPIQUES EN UTILISANT UN SCÉLÈTANT LIQUIDIÉ PARE-FEU & FUMÉE...



DÉTAILS DE JONCTIONS TIPIQUES

- NOTES: (01) REMPLIR LA CAVITÉ AVEC DU SCÉLÈTANT FLEXIBLE... (02) RUBAN ET COMPOSÉ À JOINT... (03) MOULURE D'AFFLEUREMENT ET COMPOSÉ À JOINT...



BLOCS DE BÉTON ET AUTRES

Table listing concrete blocks and other materials with columns: TYPE, ASSEMBLAGE (CONSTRUCTION, DESCRIPTION), ÉPaisseur (BLOC, MUR), I.T.S. (I), Rés. au feu (F), and REMARQUES. It details various block and brick wall assemblies.

Architectural project information including: 'yelle | maille & associés architectes inc.', 'Ponton Guilloit', 'Centre de services scolaire de la Pointe-de-File', 'REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PLAFOND 2E ÉTAGE BLOC A)', and 'MONTRÉAL, QUÉBEC'.

LÉGENDE - DÉMOLITION PLAFOND

PG PLAFOND DE GYPSE
 CA PLAFOND SUSPENDU EN CARREAUX ACOUSTIQUES
 BA BÉTON APPARENT PEINT

ZONE HOIS TRAVAUX: L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER UNE ÉTANCHÉITÉ TEMPORAIRE SUR LES PORTES ET TOUS LES LOCAUX AVANT DANS LA ZONE DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR DOIT SCELLER TEMPORAIREMENT TOUTES LES OUVERTURES DANS L'ENTRE-PLAFOND ENTRE LA ZONE DES TRAVAUX ET LES LOCAUX ADJACENTS POUR CONTENIR LA POUSSIÈRE DANS LA ZONE DES TRAVAUX.

ZONE DE TRAVAUX: À NETTOYER LORS DES TRAVAUX, VOIR DEVS.

ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER.
 ÉLÉMENT EXISTANT À DÉMOLIR.
 CLOISON EXISTANTE À CONSERVER.
 PLAFOND EXISTANT, À CONSERVER, HAUTEUR À PARTIR DU PLANCHER FIN.
 PLAFOND, SUPPORTS, SUSPENSIONS ET ATTACHES, À DÉMOLIR, HAUTEUR À PARTIR DU PLANCHER FIN.
 LUMINAIRE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ÉLECTRICITÉ
 LUMINAIRE EXISTANT À CONSERVER, VOIR ÉLECTRICITÉ
 GRILLE DE VENTILATION EXISTANTE À DÉMOLIR, VOIR MÉCANIQUE
 HAUT-PARLEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR ÉLECTRICITÉ
 TÊTE DE GICLÉUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR MÉCANIQUE

NOTE:
 1. LA HAUTEUR DALLE À DALLE AU NIVEAU 2 EST DE +/- 3720 mm.
 2. LA QUANTITÉ ET L'EMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'INGÉNIEURIE EST APPROXIMATIVE (VOIR LES DOCUMENTS DES INGÉNIEURS EN ÉLECTROMÉCANIQUE).

NOTE SPÉCIFIQUE - DÉMOLITION PLAFOND

① DÉMOLIR LE PLAFOND EN CARREAUX ACOUSTIQUES ET LES SUSPENTES MÉTALLIQUES. DÉMOLIR LES SYSTÈMES ÉLECTROMÉCANIQUES AU PLAFOND (VOIR PLAN DES INGÉNIEURS EN ÉLECTROMÉCANIQUE).

② LES TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS (TNI) ET LES BORNES WIFI SERONT DÉMONTÉES ET RÉINSTALLÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT. PRÉVOIR LA PROTECTION DES TABLEAUX D'AFFICHAGE AU MUR DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.

③ BOÎTE DE TRIVAGE EXISTANTE À CONSERVER, VOIR ELEC.

④ STORE EXISTANT À PROTÉGER POUR TOUTES LA DURÉE DES TRAVAUX

⑤ POUR À POTERIE À DÉPLACER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX, DOIS ÊTRE CONSERVÉ DANS LE LOCAL. PROTÉGER POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.

⑥ RÂTELIER INFORMATIQUE EXISTANT À CONSERVER EN PLACE, PROTÉGER POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.

⑦ DÉTECTEUR DE MOUVEMENT À PROTÉGER PENDANT LES TRAVAUX. CONSERVER POUR RÉINSTALLATION, VOIR ELEC.

Plan de

Architecte
 yelle | maillé et associés architectes inc.
 104, rue Saint-Paul Ouest, bureau 210
 Montréal, Québec, H2Y 1K6
 T: 514 348 4874 F: 514 348 2446
 info@yellemailed.com

Structure

Mécanique / Électrique

Ponton Guilott
 1115 Grande Allée, bureau 100
 Montréal, Québec, H3A 1A6
 T: 514 375 1122
 info@pontonguilott.com

Séau

Ordre des ingénieurs du Québec
 ÉLISE LAPELLE
 ASQ74
 du Québec

Notes

Id	Op	De	Appel	Offres	EL
A	M	J		Modification	
			Date	Émission	Page

A - Numéro du détail
 B - Numéro de la feuille ou appareil de détail

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

CHEF
 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
 550, RUE AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES
 MONTRÉAL, QUÉBEC
 H1A 2T7

Projet
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PLAFOND 2E ÉTAGE BLOC A)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
 8205, RUE FONTENEAU
 H1K 4E1
 MONTRÉAL, QUÉBEC

Titre du plan
 PLAN DE DÉMOLITION PLAFOND RÉFLÉCHI NIVEAU 2- BLOC A

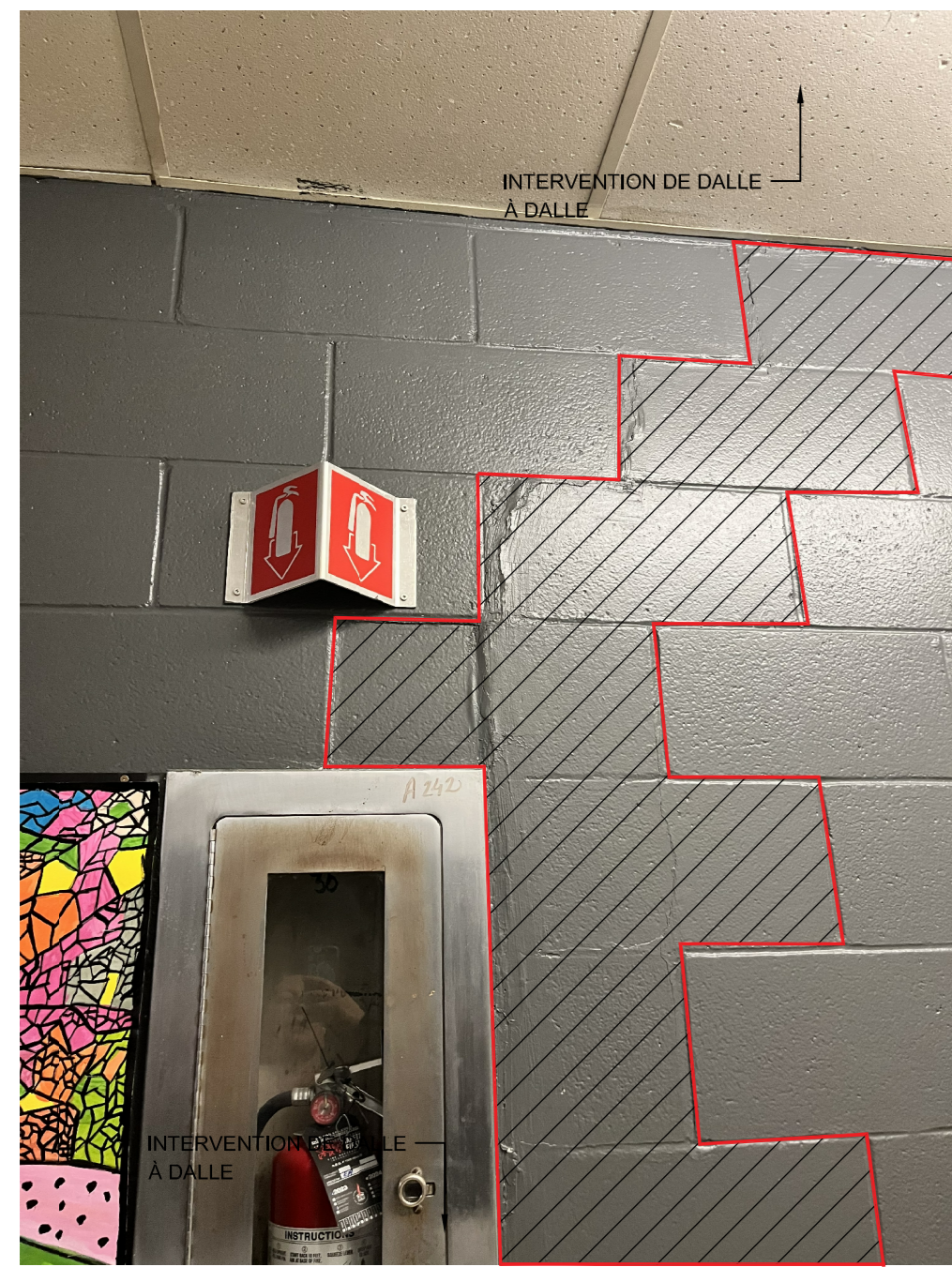
Échelle: N/A

Date	Quand par	Vérifié par
2024-10-06	EL	EL

Projet n° 04572870
 Plan n° 1
 A-062



PORTÉE DES TRAVAUX ABRÉGÉE - ZONE 1



PH-01

RETRIER LES MODULES DE BLOCS DE BÉTON FISSURÉS TELS QU'IDENTIFIÉS AUX DESSINS.
 DÉGARNIR LES JOINTS DE MORTIER AU POURTOUR DU MODULE FISSURÉ ET LE DÉMONTÉR SOIGNEUSEMENT. PRÉVOIR LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER NI AFFAIBLIR SOT LES PORTIONS DE CLOISONS CONSERVÉES, SOT LES CLOISONS ADJACENTES CONSERVÉES.
 PRÉVOIR UNE DÉMOLITION SOIGNEUSE EN CRÉNEAUX SUR LA PARTIE DE LA CLOISON À DÉMOLIR. INSTALLER LES NOUVEAUX UN NOUVEAU MODULE DE BLOC BÉTON SUIVANT LES INSTRUCTIONS AU DEVIS.
 PROCÉDER AU DÉGARNISSAGE DES JOINTS DE MORTIER EXISTANT DÉFECTUEUX IDENTIFIÉS SUR LES DEUX CÔTÉS DE LA CLOISON. PROCÉDER AU REJOINTOEMENT SELON LES EXIGENCES AU DEVIS.
 SUPPORTER TEMPORAIREMENT LE CABINET INCENDIE SI REQUIS POUR LA BONNE EXECUTION DES TRAVAUX.
 RETIRER LA SECTION DE PLINTHE RÉSLIANT EXISTANTE AFIN DE FACILITER LES TRAVAUX.
 PRÉVOIR UNE NOUVELLE PLINTHE TEL QUE L'EXISTANT.
 REPRENDRE L'ENSEMBLE DE LA CLOISON DES DEUX CÔTÉS, TEL QUE L'EXISTANT.

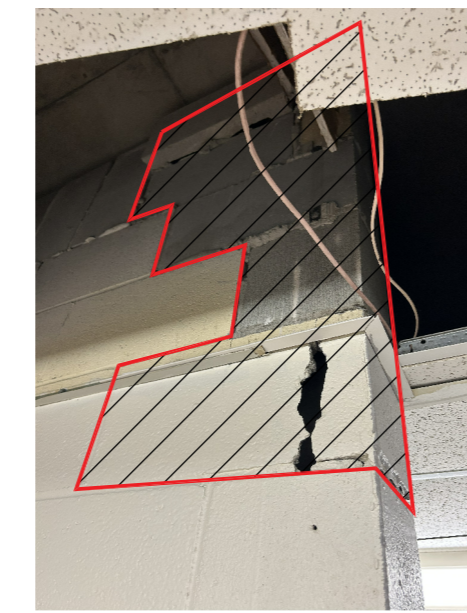
PORTÉE DES TRAVAUX ABRÉGÉE - ZONE 2



PH-02



PH-03



PH-04

FIGURE 1
 EFFETUER UN TRAIT DE SCIE DROIT ET CONTINU DE DALLE À DALLE, SELON L'EMPLACEMENT INDICUÉ AU DESSIN, ET CE SUR LES DEUX CÔTÉ DE LA CLOISON. DÉMOLIR SOIGNEUSEMENT LA PORTION CONDAMNÉE AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES CLOISONS EXISTANTES ADJACENTES À CONSERVER.
 RETIRER LA PORTION DE LA CLOISON DÉMOLIE SELON L'APPAREILLAGE EXISTANT. ALIGNER LES JOINTS EN TOUT TEMPS.
 INSTALLER DE FOND DE JOINT PRÉFORMÉ ET COMPRESSIBLE À LA JONCTION DE LA NOUVELLE SECTION AVEC LA PORTION EXISTANTE ADJACENTE (VOIR AUSSI LES DESSINS).
 APPLIQUER LE JOINT DE SCELLANT CONTINU SUR LA PLEINE HAUTEUR.
 RETIRER LA SECTION DE PLINTHE RÉSLIANT EXISTANTE AFIN DE FACILITER LES TRAVAUX. PRÉVOIR UNE NOUVELLE PLINTHE TEL QUE L'EXISTANT.
 REPRENDRE L'ENSEMBLE DE LA CLOISON DES DEUX CÔTÉS, TEL QUE L'EXISTANT.

DÉSOLÉANISATION :
 EFFETUER LE DÉMANTÈLEMENT LA PORTION DU MUR DÉSOLÉANISÉ DANS L'ENTRE-PLAFOND SELON LES INDICATIONS AUX DESSINS.
 RÉPARER LA PORTION DE LA CLOISON DÉMOLIE SELON L'APPAREILLAGE EXISTANT. ALIGNER LES JOINTS EN TOUT TEMPS.
 REPRENDRE L'ENSEMBLE DE LA CLOISON DES DEUX CÔTÉS, TEL QUE L'EXISTANT.

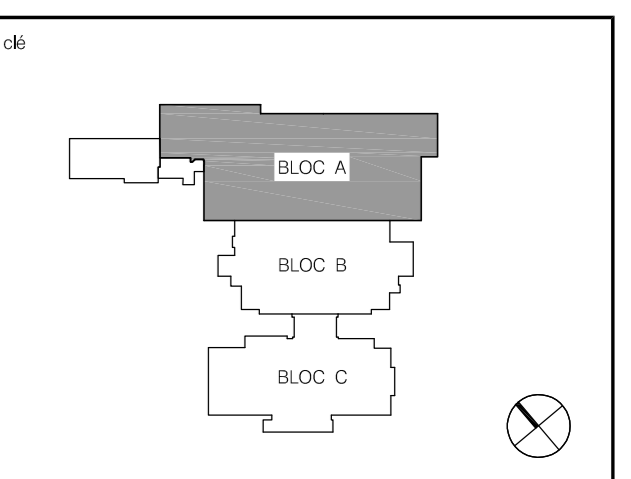
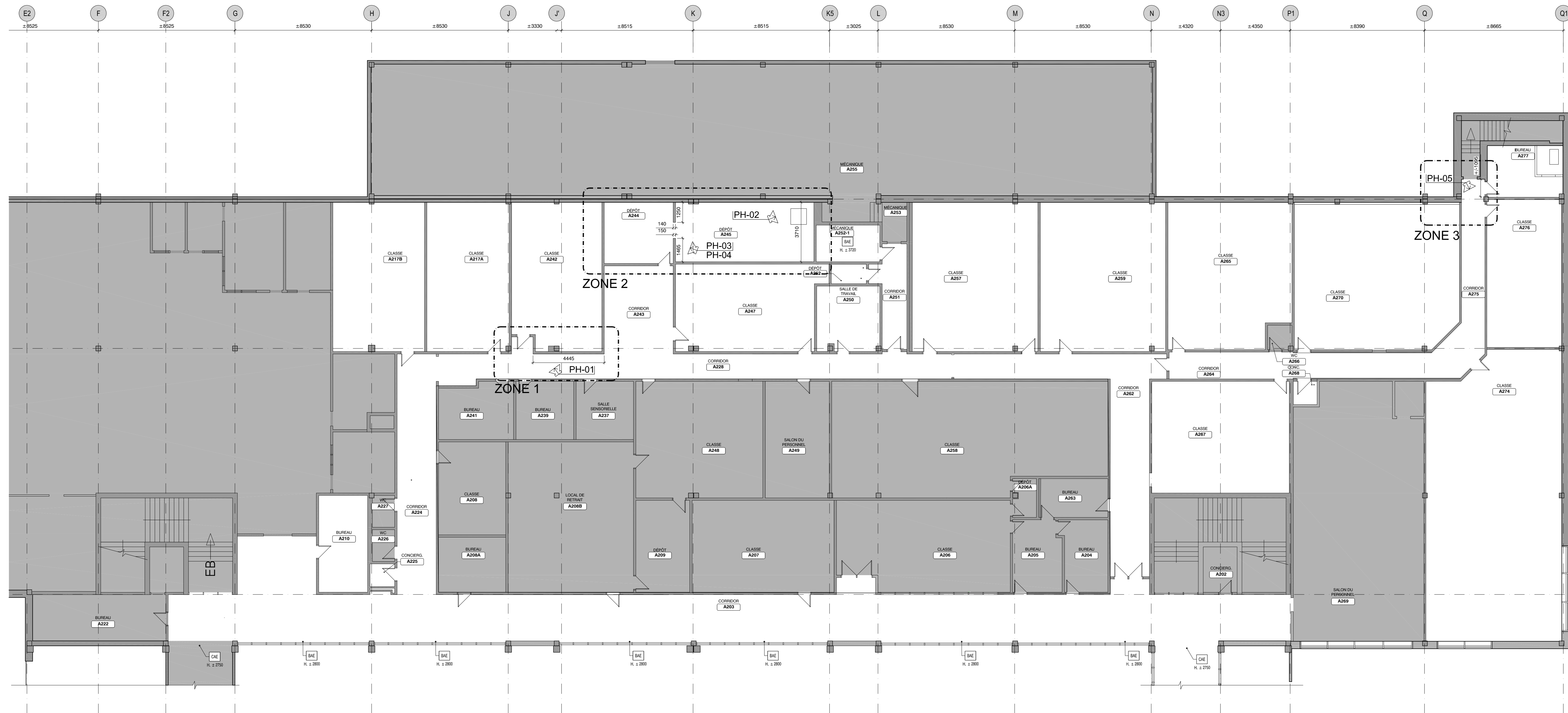
PORTÉE DES TRAVAUX ABRÉGÉE - ZONE 3



PH-05

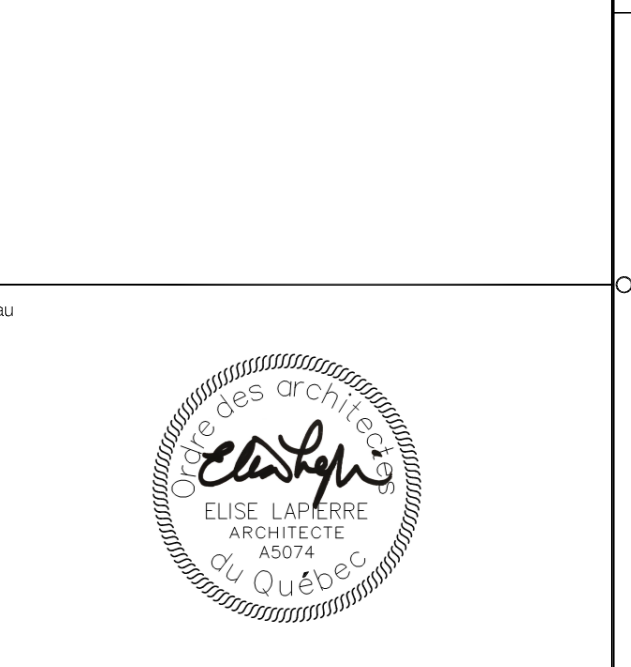
FIGURE 1
 EFFETUER UN TRAIT DE SCIE DROIT ET CONTINU, DE DALLE À DALLE À L'EMPLACEMENT DE LA FISSURE EXISTANTE. LARGEUR 10 MM SUR LE CÔTÉ CORRIDOR DE LA CLOISON.
 BIEN NETTOYER ET PRÉPARER LE TRAIT DE SCIE AFIN D'ACCUEILLIR LE FOND DE JOINT.
 INSTALLER DE FOND DE JOINT PRÉFORMÉ ET COMPRESSIBLE ET APPLIQUER LE JOINT DE SCELLANT CONTINU SUR LA PLEINE HAUTEUR.
 RETIRER LA SECTION DE PLINTHE RÉSLIANT EXISTANTE AFIN DE FACILITER LES TRAVAUX. PRÉVOIR UNE NOUVELLE PLINTHE TELLE QUE L'EXISTANT.
 REPRENDRE L'ENSEMBLE DE LA CLOISON DES DEUX CÔTÉS, TEL QUE L'EXISTANT.

PHOTOS DES CONDITIONS ACTUELLES - NIVEAU 2 A102



Architecte
 yelle | maillé et associés architectes inc.
 104, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200
 Montréal, Québec H3T 1G8
 T: 514 343 4874 F: 514 343 2446
 info@yellemaillé.com

Structure
 Microtrac | Ingénierie
 PONTON GUILLOT
 115, Grande-Rue, bureau 100
 Pointe-Claire, Québec, H9H 1A6
 T: 514 232 2122
 info@pontonguillet.com



04	01	30	APPEL D'OFFRES	EL
A	M	J	Modification	
			Entretien	

A - Numéro du détail
 B - Numéro de la feuille ou appareil de détail

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

Client
 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
 550, RUE AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES
 MONTRÉAL, QUÉBEC
 H1A 2T7

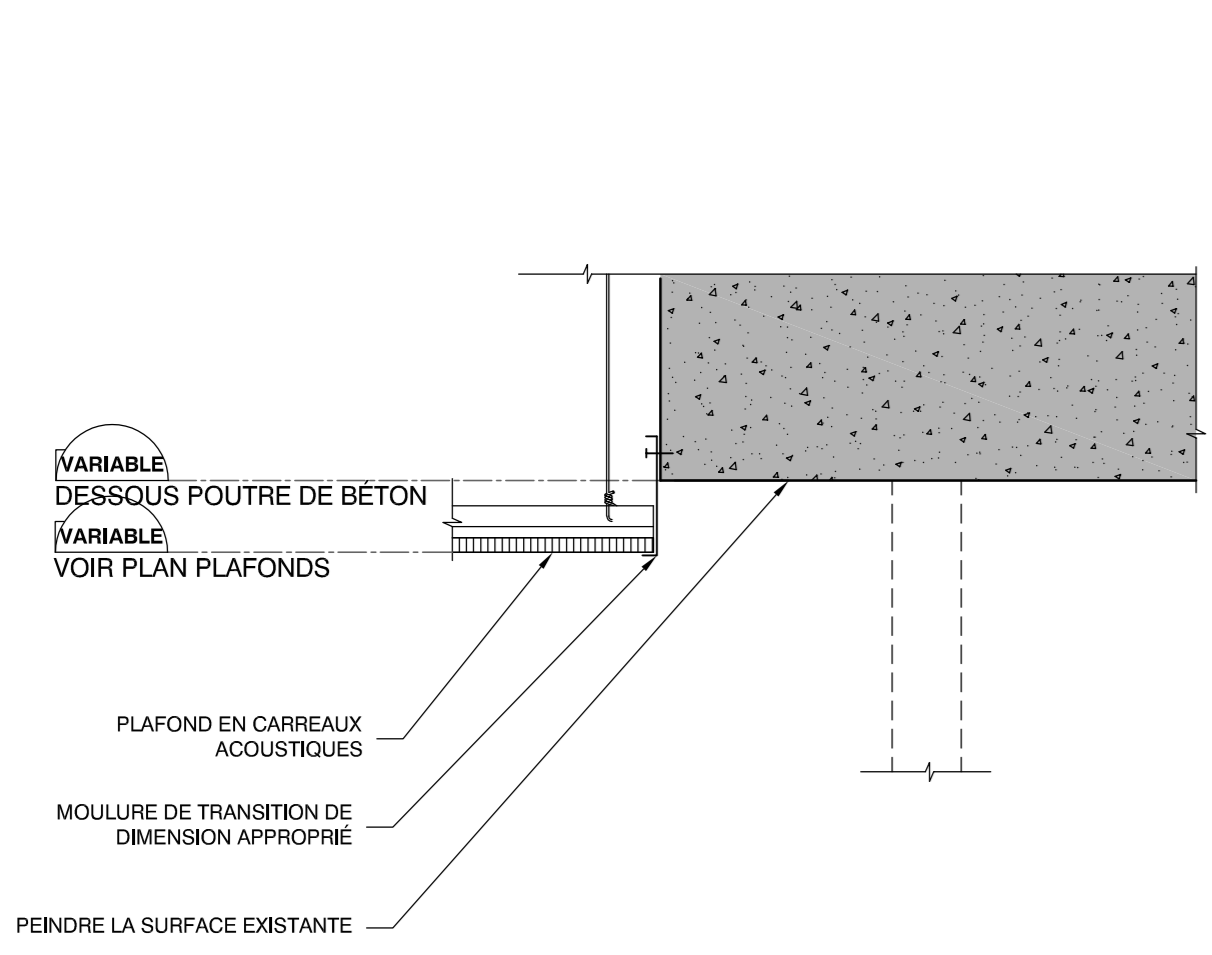
Projet
REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PLAFOND 2E ÉTAGE BLOC A)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU
 8205, RUE FONTENEAU
 H1K 4E1
 MONTRÉAL, QUÉBEC

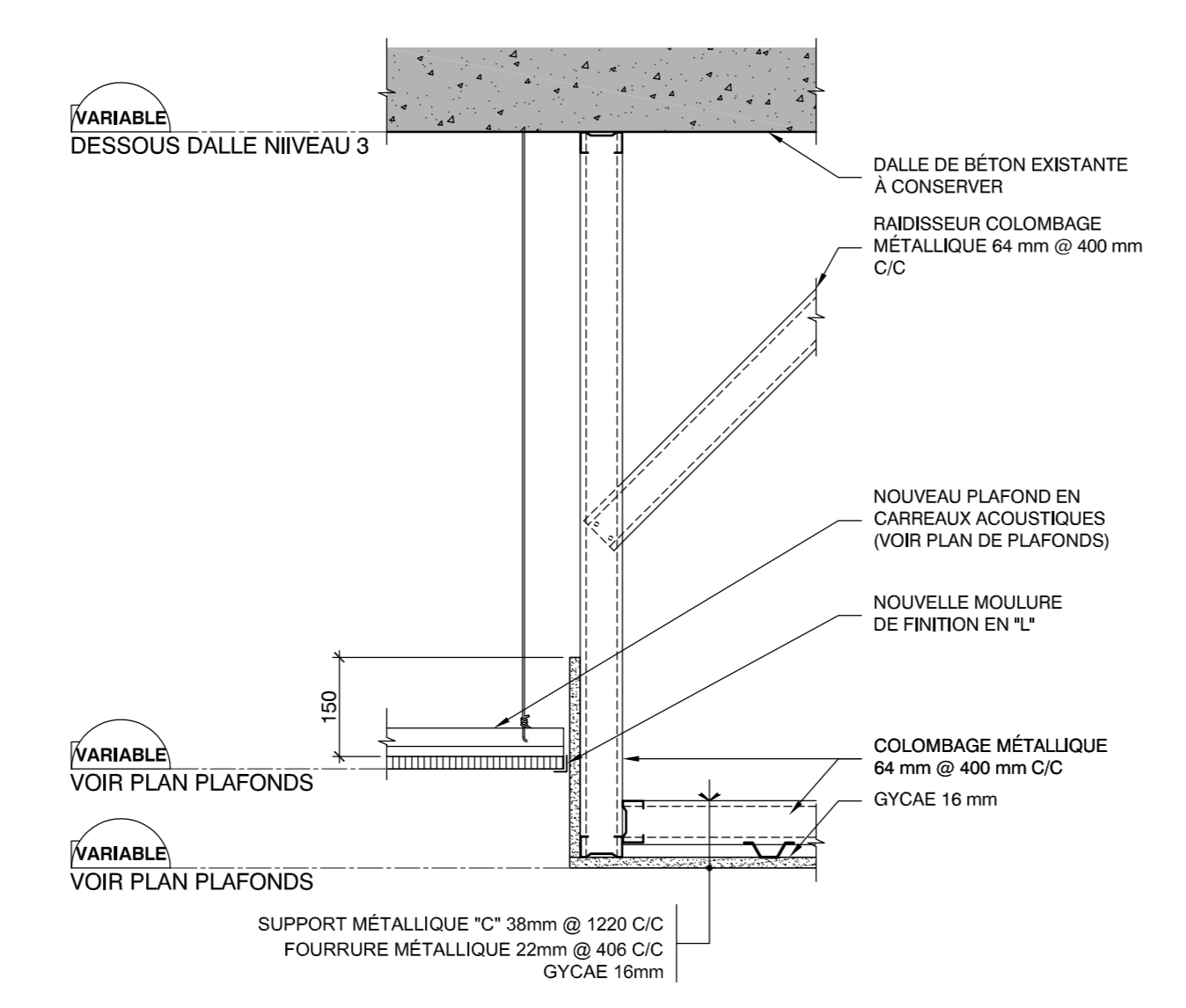
Intervenant
 INTERVENTIONS AUX MURS DE BLOC DE BÉTON NIVEAU 2 - BLOC A

Échelle
 INDICUÉE

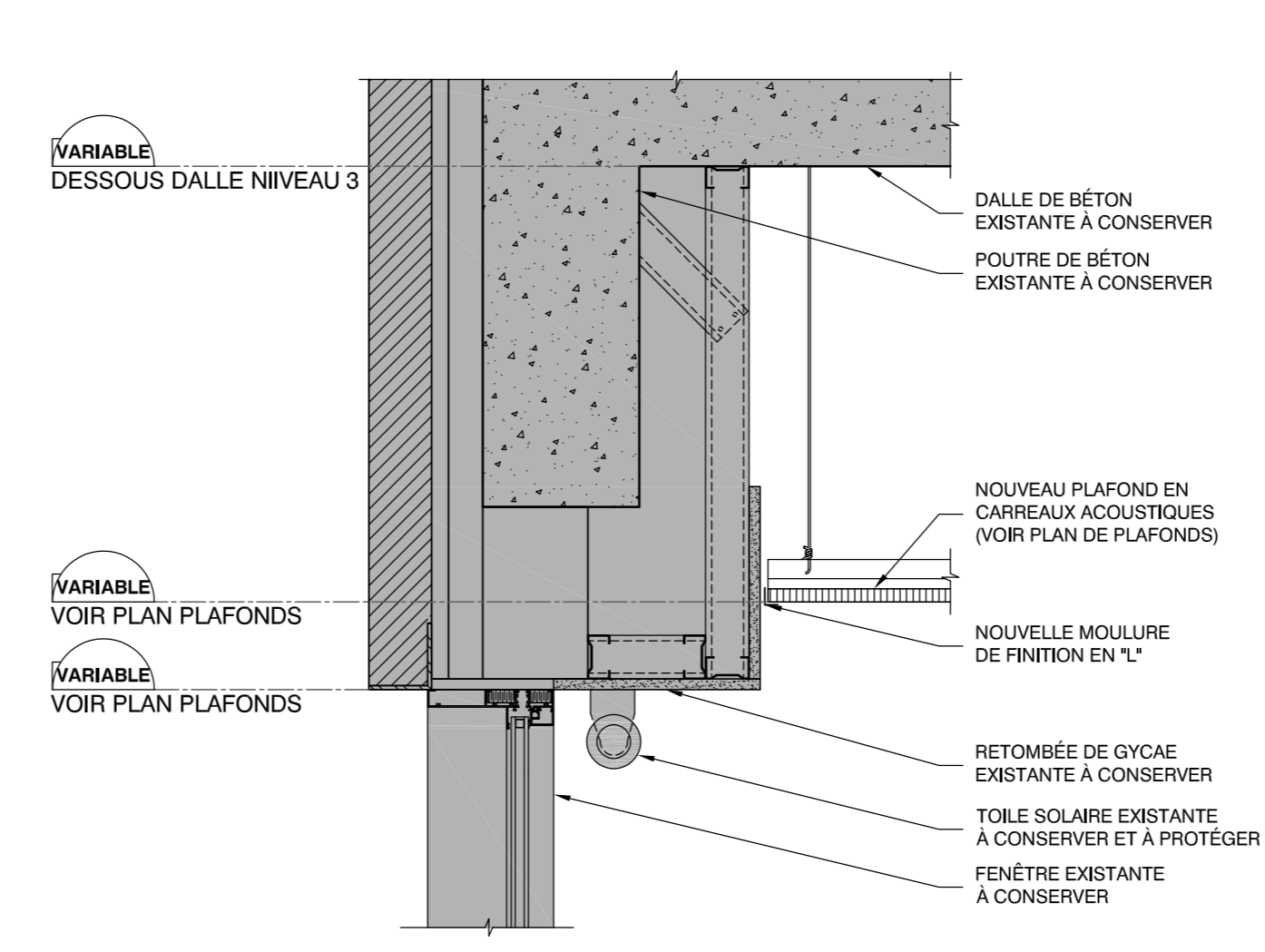
Date	Quantité	Vérifié par
2023-11-06	EL	EL
Projet n° (Sérial)	Feuille n°	
04572870	1	
Projet n°		
A22-019		



DÉTAIL EN COUPE - JONCTION PLAFOND SUSPENDU ET CLOISON VITRÉE 4
1 : 10 A-202



DÉTAIL EN COUPE - RETOMBÉE DE GYPSÉ ET PLAFOND SUSPENDU 3
1 : 10 A-202



DÉTAIL EN COUPE - RETOMBÉE EXISTANTE ET PLAFOND SUSPENDU 2
1 : 10 A-202

LÉGENDE - PLAFOND

- ZONE HORS TRAVAUX
- ZONE DE TRAVAUX: À NETTOYER LORS DES TRAVAUX, VOIR DEVS.
- CLOISON EXISTANTE.
- CLOISON EN BLOCS DE BÉTON EXISTANTE.
- NOUVELLE CLOISON.
- NOUVELLE CLOISON EN BLOCS DE BÉTON.
- PLAFOND EXISTANT, À CONSERVER, HAUTEUR À PARTIR DU PLANCHER FINI.
- NOUVEAU TYPE DE PLAFOND, HAUTEUR À PARTIR DU PLANCHER FINI.
- NOUVEAU LUMINAIRE, VOIR LES DOCUMENTS DE L'INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ.
- LUMINAIRE EXISTANT À CONSERVER, VOIR ÉLECTRICITÉ.
- NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION, VOIR MÉCANIQUE.
- NOUVEAU HAUT-PARLEUR, VOIR ÉLECTRICITÉ.
- NOUVELLE YÈTE DE GICLÉUR, VOIR MÉCANIQUE.
- POINT D'ACCÈS RÉSEAU SANS-FILS (WIFI), SERONT DÉMONTÉS ET REINSTALLÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT, VOIR MÉCANIQUE.

NOTE SPÉCIFIQUE - PLAFOND

- ASSURER LE CHANGEMENT DE NIVEAU ENTRE LA SURFACE DE BÉTON ET LE NOUVEAU PLAFOND À L'AIDE D'UNE MOULURE DE TRANSITION EN ALUMINIUM (VOIR DEVS); FIXER LA MOULURE MÉCANIQUEMENT AU SUBSTRAT DE BÉTON SELON LE DIFFÉRENTIEL D'HAUTEUR PRÉSENT. PENDRE LA SURFACE EXPOSÉE DE BÉTON.
- PRÉVOIR UNE MOULURE DE TRANSITION EN ALUMINIUM ENTRE LES DEUX NIVEAUX DE PLAFOND (VOIR DEVS).
- ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE À REINSTALLER (VOIR ÉLECTROMÉCANIQUE).
- PANNEAU D'ACCÈS AVEC RETRAIT POUR PANNEAUX DE GYPSÉ, CONÇU POUR RECEVOIR UN PANNEAU DE GYPSÉ POUR INTÉGRATION À LA RETOMBÉE, TYPE DE VERRILLAGE À HARMONISER AVEC LES AUTRES PANNEAUX D'ACCÈS DE L'ÉTABLISSEMENT (VOIR AUCSI ÉLECTROMÉCANIQUE).

NOTE:

- LA HAUTEUR DALLE À DALLE AU NIVEAU 2 EST DE ± 3740 mm.
- LA QUANTITÉ ET L'EMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS EN INGÉNIEURIE EST APPROXIMATIVE (VOIR LES DOCUMENTS DES INGÉNIEURS EN ÉLECTROMÉCANIQUE).

ABRÉVIATION - PLAFOND

P0 PLAFOND DE GYPSÉ
BA BÉTON APPARENT PEINT
CA1 NOUVEAU PLAFOND DE TULE ACOUSTIQUE 610 X 1220 mm ET OSSATURE "PS", VOIR DEVS

Bluc A, Bluc B, Bluc C

Architecte: yelle | maillé et associés architectes inc.

Structure: Ponton Guillet

Mécanique / Électricité: Ponton Guillet

Notes: A - Numéro du détail, B - Numéro de la feuille ou appareil de détail.

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île, 550, 558 AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES, MONTRÉAL, QUÉBEC H1A 2T7

Projet: REMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIÈRE (PLAFOND 2E ÉTAGE BLOC A)

ÉCOLE SECONDAIRE ANJOU, 8205, RUE FONTENEAU H1K 4E1, MONTRÉAL, QUÉBEC

Titre de plan: PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - NIVEAU 2

Échelle: INDUQUÉE

Date: 2024-10-06, Projet n° 04572870, A22-009

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - NIVEAU 2, 1 : 100 A-202

